



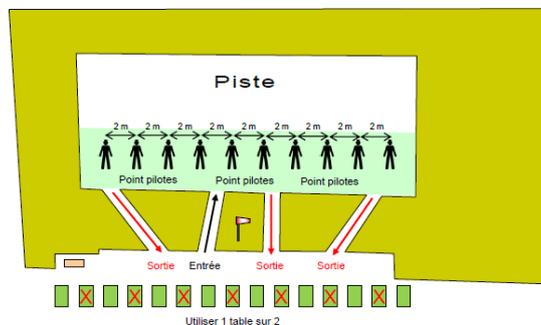
Radio Commande Modèle Club de l'Orléanais

Association loi 1901 n°7049 Siège social : Rue Charles Beauhaire Mairie de St Jean de la Ruelle 45140

Fonctionnement terrain RCMCO à partir du 15 Décembre 2020

Pour donner suite aux directives gouvernementales COVID-19 et préconisations FFAM, à compter du 15 Décembre 2020, le terrain est accessible à tout licencié FFAM du RCMCO, sous réserve de respecter les consignes suivantes pour le bien de tous :

1. Pratiquer l'activité aéromodéliste en extérieur, sans limitation de durée, mais dans le respect des horaires de couvre-feu (retour au domicile au plus tard à 20 h).
2. Chaque pilote devra **apporter et porter** ses équipements de protections individuelles (Masque, lunettes, gel hydroalcoolique, gants...) et **respecter les gestes barrières**.
3. Respecter impérativement le nombre maximum de 10 personnes sur le terrain.
4. Les équipements de protections individuelles **devront être portés systématiquement** en cas d'accompagnement d'une autre personne au point pilote.
5. Ne pas rester inactif sur le terrain, et rentrer chez soi dès la fin de ses vols.
6. A l'arrivée ou au départ du terrain, chaque licencié est invité à compléter sa **fiche de présence en ligne sur le site du RCMCO** ou disponible en téléchargement sur papier avec son stylo et la glisser dans la boîte aux lettres située à l'entrée du club house
7. 1 licencié par table, une table sur deux et respect de la distanciation de 2 m minimum entre licenciés de chaque table utilisée.
8. Les échanges et/ou les prêts de matériels entre licenciés sont à éviter.
9. Chaque licencié utilisant une table devra être en mesure de désinfecter la table à son arrivée et au départ (aspersion produit désinfectant et/ou lavage avec lingettes désinfectantes personnelles).
10. Respecter les espacements prévus par marquages au sol des emplacements pilotes au nombre de 10 (5 de chaque côté du taxiway central, voir plan terrain).
11. Lorsque la préparation et les essais de certains modèles nécessitent plusieurs personnes, chacune d'entre elles sera équipée d'un masque et/ou une visière de protection et de gants.
IL EST RAPPELE QUE LE PORT D'UN MASQUE ET/OU D'UNE VISIERE DE PROTECTION DU VISAGE PEUT ENTRAINER UNE DIMINUTION DU CHAMP VISUELLE.
« UN RISQUE SUPPLEMENTAIRE NON NEGLIGEABLE » UNE VIGILANCE ACCRUE EST DONC DEMANDEE DURANT CETTE PHASE.
12. L'accès au point pilote est fait par ordre d'arrivée des pilotes et/ou par ordre de préparation des modèles, la courtoisie restant une priorité, mais 10 personnes maximum avec respect des marquages au sol pour la distanciation.
13. Référent(s) COVID : Marc BOURGUIGNON ou Jérémy FAUVET par mail contact@rmco.fr et
En cas d'urgence uniquement : 06 70 02 91 39
14. Le cheminement d'accès et retour du point pilotes (roulage) sera fait de la manière suivante :



Bons vols à tous.

